

# **RETRAIT ET DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE MASTER 2 DE RECHERCHE**

## **PIECES A FOURNIR**

- 1/ Une (1) lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du CIRES**
- 2/ Une (1) photocopie certifiée conforme à l'original** (par la Mairie ou la scolarité centrale de l'Université FHB) du Diplôme vous permettant de vous inscrire au Master 2 de recherche (**Master 1 ou Maîtrise d'Economie, de Gestion, Ingénieur Agronome, Docteur Vétérinaire ou tout autre diplôme équivalent**).
- 3/ La photocopie simple des diplômes intermédiaires** DEUG 1(ou L1) ; DEUG 2(ou L2), Licence (ou L3) et pour les autres diplômes s'il y a lieu (Agronomie, Vétérinaire).
- 4/ Trois (3) photos d'identité récentes** (en couleur) portant au verso votre nom et numéro de téléphone.
- 5/ Une (1) Pièce d'acte d'Etat Civil** ou tout document permettant d'établir votre filiation.
- 6/ Un certificat de travail** dument signé par les responsables de l'entreprise (pour les candidats salariés).

**Frais de dossiers de 15 000 F**

## **MODALITE DE RECRUTEMENT**

L'admission au Master 2 en Economie Rurale du CIRES se fait en deux (2) étapes :

### **1/ Présélection**

A partir de l'analyse du dossier

### **2/ Admission**

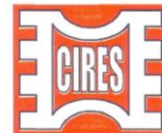
L'admission n'est définitive qu'à l'issue de l'entretien individuel avec le grand jury. L'entretien porte sur la culture générale, l'actualité économique, l'analyse économique, l'agriculture et la motivation.

## **COÛT DE LA FORMATION :**

**UN MILLION TROIS CENT MILLE (1 300 000) F CFA**

**DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES : LUNDI 31 OCTOBRE 2022**

**DATE DE L'ENTRETIEN AVEC LE GRAND JURY : SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022  
A PARTIR DE 08H**



## ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE

Année académique 2022 -2023

Je soussigné(e), M.....

Profession :.....

Service :.....

Adresse postale :.....

Téléphone :.....Téléphone mobile.....

Demeurant à :.....Appartement numéro :.....

Père, Mère, Tuteur ou correspondant(e) de :

M.....

Etudiant(e) inscrit(e) au programme de **MASTER 2 DE RECHERCHE**, m'engage à payer la somme de **UN MILLION TROIS CENT MILLE (1 300 000) FRANCS CFA**, relative aux frais de scolarité dans le strict respect des modalités ci-dessous définies. Faute de quoi, l'administration du programme suspendra la participation aux cours et aux examens de l'étudiant.

**NB : les frais d'inscription administrative sont payables à la scolarité centrale de l'Université FHB**

*En cas d'abandon, de démission, de défaillance, ou d'incapacité de la part de l'étudiant(e) susnommé(e), je n'exigerai aucun remboursement des frais de scolarité payés à la comptabilité du CIRES.*

Modalités de paiement

Versements	Montant	Période de règlement
1 <sup>er</sup> versement	650.000 FCFA	A l'inscription (Comptabilité du CIRES)
2 <sup>eme</sup> versement	200.000 FCFA	05 au 10 février 2023
3 <sup>eme</sup> versement	250.000 FCFA	05 au 10 avril 2023
4 <sup>eme</sup> versement	200.000 FCFA	05 au 10 juin 2023

Fait à Abidjan le...../...../20.....

Signature légalisée

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## ETAT CIVIL

Nom : .....  
Prénoms : .....  
Date de naissance : .....  
Nationalité : .....  
Adresse géographique permanente : .....  
.....  
Ville : ..... Pays : .....  
Adresse postale : ..... Tel : .....  
Fax : ..... E-mail : .....

## FINANCEMENT DE VOS ETUDES

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> EMPLOYEUR         | <input type="checkbox"/> AUTRES A PRECISER..... |
| <input type="checkbox"/> BAILLEUR DE FONDS | .....   |
| <input type="checkbox"/> VOUS-MEME         | .....   |
| <input type="checkbox"/> VOS PARENTS       | .....   |

## Comment avez appris l'existence de cette filière

- |  |                                     |  |
|--|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> RADIO         | <input type="checkbox"/> MAILING    | <input type="checkbox"/> MINISTERE         |
| <input type="checkbox"/> PRESSE ECRITE | <input type="checkbox"/> SITE WEB   | <input type="checkbox"/> AMIS ET COLLEGUES |
| <input type="checkbox"/> AFFICHE       | <input type="checkbox"/> PROFESSEUR | <input type="checkbox"/> AUTRES            |

## Votre cursus universitaire

Etablissements (Grandes Ecoles, Universités, Instituts) fréquentés depuis le BAC en commençant par le plus récent.

N°	Etablissements	années	Ville/pays	Diplômes obtenus	mention
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

## Votre expérience professionnelle

### EMPLOIS OU FONCTIONS OCCUPES

Emplois ou fonctions	Employeurs (adresse, tel, fax, e-mail)	périodes	activités

### STAGES REALISES

stages	Employeurs (adresse, tel, fax, e-mail)	périodes	activités

*Je déclare sur l'honneur que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont complets et exacts.*

Date

Signature

**MASTER 2**  
**ECONOMIE RURALE - CIRES**  
**MASTER 2 DE RECHERCHE (EX DEA)**

**I- OBJECTIFS**

- Former les étudiants et leur permettre d'entreprendre des recherches approfondies dans le domaine de l'économie rurale, en vue de la préparation et l'obtention du doctorat ;
- Former des cadres opérationnels et compétents pour l'Administration des Entreprises Agricoles.

**II- CONDITIONS D'ACCES**

1. Le programme de Master 2 de Recherche en Economie Rurale est ouvert aux étudiants et travailleurs titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1 en Economie.
2. Les candidats issus d'autres formations de base (Sciences de Gestion, Ingénieur Agronome, Docteur Vétérinaire, Sciences de la Terre) sont tenus de faire des cours de mise à niveau, s'ils sont retenus pour la formation. Ces cours de mise à niveau concernent les matières de l'Analyse Economique (Théorie Macroéconomique et Théorie Microéconomique), les Méthodes quantitatives (Statistique-Mathématique) et l'Econométrie. Cependant, il est fortement conseillé aux étudiants titulaires d'une maîtrise en Economie datant de plus de quatre (04) ans de s'inscrire à ce programme de renforcement.

**NB** : Cette formation se fera en quatre (04) semaines, pour un coût forfaitaire de **150 000 FCFA** par étudiant ; ce coût ne faisant pas partir du coût total de la formation.

**III- TEST D'ENTREE AU MASTER 2 ECONOMIE RURALE**

L'admission au Master 2 Economie Rurale se fait en deux étapes :

1. Une présélection à partir de l'analyse de dossier par les services de la scolarité centrale de l'Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY.
2. L'admission définitive après un entretien individuel avec un grand jury au CIRES.

**IV- ENSEIGNEMENTS (PROGRAMME)**

**COURS**

07 Unités d'Enseignement (UE) et 19 Eléments Constitutifs des UE (ECUE)

- UE 1 : Analyse Economique (2 ECUE)
- UE 2 : Statistique-Mathématique, Programmation Mathématique et Econométrie (3 ECUE)
- UE 3 : Agro-Système, Système Productif et Economie de la Production Agricole (3 ECUE)

- UE 4 : Sociologie Rurale, Anthropologie Economique, Agronomie et Production Animale (3 ECUE)
- UE 5 : Financement et Commercialisation des Produits Agricoles (2 ECUE)
- UE 6 : Développement Rural (3 ECUE)
- UE 7 : Projets Agricoles, Méthodologie et Anglais (3 ECUE)

### **SEMINAIRES**

- Coopératives et Gestion des Exploitations Agricoles
- Economie Coréenne
- Planification du développement local par l'approche de la GAR
- Psychologie Rurale
- Conflits Fonciers Ruraux
- Droit Foncier Rural
- Marchés à Termes
- Anthropologie de l'Alimentation

### **V- ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

Les cours se déroulent au CIRES, du lundi au vendredi, de 17h à 21h. Les samedis seront consacrés aux examens et à certains cours selon la disponibilité des enseignants.

Les intervenants dans le programme sont principalement des universitaires (Enseignants, Enseignants-Chercheurs des Universités et Centres de Recherches universitaires) et quelques professionnels du domaine.

### **VI- COUT DE LA FORMATION**

Le coût de la formation s'élève à **un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA.**

**NB :** Les frais d'inscription à l'Université Félix HOUPHOUET BOIGNY ne sont pas compris dans le coût de la formation. Chaque étudiant admis au programme devra se rendre dans les services de la scolarité de l'Université FHB pour l'inscription administrative.

### **VII- DEBOUCHES**

#### **• PRINCIPAUX SECTEURS D'ACCUEIL**

Structures publiques internationales de coopération ou de financement du développement, Structures nationales (Collectivités territoriales, Ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de l'Environnement,...), Instituts de recherche et financement, Institutions professionnelles : Chambres d'agriculture, syndicats agricoles, sociétés coopératives agricoles, Bureaux d'études, Cabinets de conseils et d'expertise, Associations d'aide au développement, Centres de Recherche, Universités, etc.

- **FONCTIONS OU ACTIVITES ACCESSIBLES AUX DIPLOMES**

Agro-économistes du développement agricole et rural, Chargé (e) de mission, de projet, d'études, d'affaires, Consultant (e), animateur (trice) de formation, Responsable/coordonnateur (trice) de programmes/ projets de développement, Conseiller (ère) en politiques publiques, Formateur (trice) à la conduite de projets de coopération, Chercheur et Enseignant-Chercheur, etc.